BP JEPS Éducateur Sportif *mention* Activités Équestres post-bac

v. 03/2023

Lycée Saint Cyran

Notre formation de préparation au BP JEPS Éducateur Sportif *mention* Activités Équestres post-bac s'adresse à de bons cavaliers, titulaires d'un diplôme de niveau bac, ayant le sens des responsabilités et capables de prendre des initiatives :

- passionnés par l'univers équestre et en particulier par l'enseignement de l'équitation,
- dotés d'un bon relationnel, patients, polyvalents et disponibles,
- motivés par les mises en situations professionnelles et notamment par les animations pédagogiques.

Nos objectifs

Donner aux stagiaires & apprentis une formation qualifiante et diplômante solide de niveau IV leur permettant à terme d'enseigner en centre équestre, poney-club, écuries de pension, de valorisation ou de commerce d'équidés.

Favoriser l'accession des stagiaires à un premier emploi en structure équestre grâce à notre vaste réseau de partenaires professionnels.

Doter les stagiaires & apprentis de très bonnes compétences équestres et pédagogiques.

Responsabiliser stagiaires & apprentis en s'appuyant sur notre centre équestre pour développer leur capacité à former et entretenir une cavalerie.

Développer leurs qualités relationnelles, leur autonomie et leur capacité d'initiative au quotidien.

Nos atouts

Une cavalerie de 20 à 25 chevaux sélectionnés exclusivement dédiée à la formation

Des infrastructures équestres permettant de pratiquer en toute saison toutes les disciplines de la mention : manège 60 m X 20 m, manège 25 m X 15 m , 5 carrières extérieures en sable, 1 carrière extérieure en herbe, 1 parcours de cross, 1 piste de galop de 800 m…

Des participations à des compétitions équestres et à des stages de perfectionnement avec des cavaliers ou entraîneurs de renom.

2 à 3 créneaux d'équitation par jour.

Hébergement possible sur place des chevaux des stagiaires & apprentis.

Restauration assurée sur l'établissement.

Accès possible au Centre de Documentation et d'Information du lycée pour consulter des ouvrages, des documents ou se servir du matériel informatique ou vidéo présent sur place.

web

CONDITIONS D'ADMISSION

- 18 ans révolus avec un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités équestres datant de moins de 3 mois,
- diplôme de niveau IV (Bac ou équivalent) et Galop 7 souhaités, attestation PSC1, AFPS ou SST(A) en cours de validité,
- avoir validé les Tests d'Exigences Préalables (TEP) ou disposer d'une équivalence (CEP III, classements en CCE.AM III),
- réussir nos tests de sélection.

BP JEPS Éducateur Sportif *mention* Activités Équestres post-bac

Conformément au référentiel du Brevet Professionnel de la Jeunesse,
de l'Éducation Populaire et du Sport spécialité « Éducateur Sportif » *mention* « Activités Équestres »

Durée 1 an : 735 heures de formation en Centre rattrapage inclus

Contenu de la formation

EPMSP :	Épreuve Préalable à la Mise en Situation Pédagogique incluse	
UC 1 :	Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure	104 h
UC 2 :	Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure	87 h
UC 3 :	Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres	216 h
UC 4a :	Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option « initiation poney – cheval »	188 h
&		
UC 4b :	Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option « approfondissement technique »	
Rattrapage		140 h

Le positionnement permet de prescrire, pour chaque module, d'éventuels allègements ou renforcements par rapport aux volumes horaires recommandés.
Possibilité de valider certaines UC en fonction des diplômes déjà obtenus.

Le parcours de formation ainsi que les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Stage 1022 h réparties sur 146 jours

Modalités d'évaluation formatives

Évaluations pratiques, évaluations de connaissances pédagogiques

Intervenante principale

Mayalen ROMATET (DESJEPS) :
Responsable de formation

Modalités d'évaluation certificatives

Conformément à l'arrêté du 31/10/2016, annexe III, les unités capitalisables (UC) constitutives de la mention « activités équestres » du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » sont attribuées selon le référentiel de certification (Mise en place d'un projet d'animation, évaluations pédagogiques, évaluations pratiques)

Modalités pratiques

TEP : 21 avril 2023 ou 09 juin 2023
Formation : du **04 septembre 2023 au 27 septembre 2024**
Tarif : 8 085 €
Repas : 4,30 € (montant 2022/2023) + Caution carte cantine : 5 €
Possibilité de prise en charge par des organismes financeurs : nous contacter.

Les indicateurs de résultats de la promotion 2021/2022

Taux de réussite : 62.5%	Taux d'insertion professionnelle : 100%
Taux de satisfaction : 100%	Taux d'abandon : 0%

Poursuite des parcours : DEJEPS, DESJEPS

Lycée Saint Cyran

Contact

Lycée d'Enseignement Agricole Privé
Saint Cyran
1 route de Châtillon
36 700 SAINT-CYRAN-DU-JAMBOT

Tél : 02 54 02 22 50
Fax : 02 54 39 33 22
Email : st-cyran-du-jambot@cneap.fr
leapstcyran.fr

Centre équestre du Jambot
Label Qualité :
École Française d'Équitation
Numéro d'agrément : 3670000

Responsable Formation : **Madame ROMATET**
Tél : 06.21.08.20.54 – e-mail : mayalen.romatet@cneap.fr

Référente Handicap : **Madame ONDET**
e-mail : magalie.ondet@cneap.fr

facebook.com/LEAP-Saint-CYRAN-Officiel
Facebook: BPJEPS Equitation SAINT-CYRAN

Organisme enregistré sous le n° 24 36 00 771 36
auprès de la Région Centre-Val de Loire

FFE